



FORMATION

« Transmettre ma ferme : une aventure humaine à structurer et à concrétiser »

**Lundi 5 Octobre et 2 Novembre 2026
9h30-17h30**

2 Id Goupillère, 16 240 Villefagnan

SUR INSCRIPTION :



Détails ci-dessous

Contacts ☎ 07.55.64.07.77 ✉ adearterremer@gmail.com



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Déroulé Jour 1

Lundi 5 Octobre 2026
9h30-17h30
2 Id La Goupillère
16 240 Villefagnan

Objectifs :

- Prendre conscience des enjeux humains avant d'entamer la phase de transmission de sa ferme
- Etre capable de préparer la transmission en réalisant un diagnostic de l'attractivité de sa ferme et en repérant si besoin les actions à mettre en place pour améliorer la situation
- Etre capable d'anticiper la transmission en identifiant précisément ses buts en tant que cédant.e
- Etre capable de clarifier le contenu précis à transmettre sur sa ferme, afin d'avoir un message clair destiné aux éventuels candidats

Contenu:

Présentation des enjeux humains de la transmission

Réalisation par chaque participant du diagnostic pour évaluer l'attractivité de sa ferme et pour repérer les points à améliorer, en utilisant l'outil « Ma ferme et son attractivité »

Réalisation par chaque participant d'un travail de réflexion sur ses buts en tant que cédant.e, en utilisant l'outil « Bien connaître mes buts »

Réalisation par chaque participant d'un travail de clarification sur le contenu à transmettre sur sa ferme, en utilisant l'outil « Clarifier le contenu à transmettre »

Public : Paysan.nes qui s'approchent de la transmission (retraite ou changement de métier)

Intervenant.es :

Olivier PROTHAIS (Consultant indépendant –
ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS)

Contacts ☎ 07.55.64.07.77 ✉ adearterremer@gmail.com



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Déroulé Jour 2

Lundi 2 Novembre 2026
9h30-17h30
2 Id La Goupillère
16 240 Villefagnan

Objectifs :

- Faire avancer le projet de transmission en clarifiant les 3 points abordés lors de la première journée (attractivité, buts, contenu à transmettre)
- Préciser le profil de candidat recherché pour la reprise de sa ferme, pour anticiper l'organisation de cette recherche
- Se projeter dans sa vie de futur retraité, pour mieux s'y préparer
- Identifier les actions prioritaires à mettre en place pour préparer son projet de transmission concrètement et humainement
- Construire un plan d'action concret pour faire avancer son projet de transmission

Contenu:

Retour dans la dynamique de la formation avec présentation au groupe, par chaque participant de son ressenti face à son projet de transmission et de l'état de sa réflexion depuis la première journée

Réalisation par chaque participant d'un travail de réflexion sur l'organisation de la recherche de candidats, en utilisant l'outil « Choisir mon repreneur/ma repreneuse »

Construction d'un plan d'action par chaque participant, suivant l'outil « Mon plan d'action – Transmission », pour mettre en évidence les priorités à mettre en place pour se préparer au mieux à son projet de transmission

Public: Paysan.nes qui s'approchent de la transmission (retraite ou changement de métier)

Intervenant.es :

Olivier PROTHAIS (Consultant indépendant –
ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS)

Contacts ☎ 07.55.64.07.77 ✉ adearterremer@gmail.com



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Modalités d'inscription

Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations

Conditions d'accès :

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteurs, conjoints.es collaborateurs.trices, aux salariés.es, aux cotisants solidaires et aux porteurs.euses de projet éligibles Vivéa (dans le cadre de leur PPP) ou inscrits France Travail.

Les inscrits.es s'engagent à être présent pendant toute la durée de la formation à laquelle ils.elles sont inscrits.

Tarifs et prise en charge

- Tarif de la formation : 504 €
- Prise en charge Vivéa, sous réserve d'acceptation : votre "crédit" VIVEA est plafonné. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr.
- Pour les personnes non éligibles à ces fonds, contactez l'animateur.trice en charge de la formation (coordonnées ci-dessous) afin de connaître les modalités d'inscription.
- L'adhésion 2026 à l'ADEAR Terre-Mer est requise.
- Si vous êtes agriculteur.trice, vous pouvez également couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation et/ou bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement pour départ en formation avec le service de remplacement de votre département.

Responsable de la formation : Anne-Laure CHEVALIER - ADEAR Terre-Mer

*Voir nos CGS et RI : <https://www.agriculturepaysanne.org/ADEAR-Terre-Mer>

* modalités d'accès des personnes en situation de handicap : nous contacter.

Contacts ☎ 07.55.64.07.77 ✉ adearterremer@gmail.com

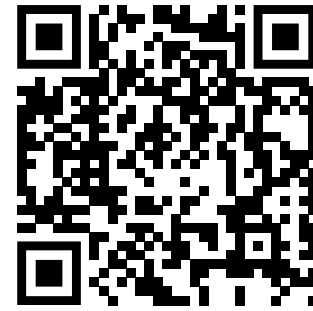


La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Inscriptions avant le 02/10/2026

Via le lien du QR
Code ou en
remplissant ce
bulletin
d'inscription.



Nom :

Prénom:

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Statut pour la formation :

☐ Agriculteur/trice ou conjoint(e) collaborateur/trice

☐ Cotisant solidaire

☐ Autre :

Contacts ☎ 07.55.64.07.77 ✉ adearterremer@gmail.com



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

